

Les nouveaux droits de douane imposés au Canada feront augmenter les coûts pour les Américains

Le Canada est un moteur essentiel de la puissance économique, de la sécurité et du leadership mondial des États-Unis. Plus de 70 % des marchandises canadiennes exportées vers les États-Unis sont utilisées dans la fabrication de produits américains.

Les États-Unis ont imposé des droits de douane de 50 % sur environ 20 milliards de dollars d'importations en provenance du Canada. Ces droits de douane en vertu de l'article 338 **coûteront aux entreprises et aux ménages américains jusqu'à 10 milliards de dollars par année**. De plus, ils **n'ont aucune date d'expiration** et on **ne prévoit pas d'exemption** pour les produits conformes à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM).

La plupart des biens visés par les droits de douane sont des pièces et des matériaux que les usines et les ménages américains utilisent tous les jours.



De nouveaux droits de douane frappent les secteurs essentiels des États-Unis

- Les entreprises américaines qui importent chaque année pour 4 milliards de dollars d'équipement électrique du Canada devront payer jusqu'à 2 milliards de dollars de droits de douane pour le câblage, les cartes de **circuits imprimés et les appareils de commande qui soutiennent les infrastructures essentielles**, notamment les hôpitaux, les centres de données d'IA et les sous-stations d'alimentation électrique.
- Les entreprises américaines qui importent chaque année pour 1,5 milliard de dollars de machines industrielles du Canada devront payer jusqu'à 750 millions de dollars pour l'équipement essentiel aux secteurs américains de la fabrication, de la construction et de l'agriculture.



Les droits de douane frappent les usines américaines

- Les nouveaux droits de douane touchent des **centaines d'intrants intermédiaires**. Cette augmentation des coûts sera d'abord **assumée par les producteurs américains**.
- Ces intrants comprennent plus de 3 milliards de dollars de produits plastiques et 1,3 milliard de dollars de papier et de carton, ce qui fera augmenter les coûts liés à l'emballage, à l'épicerie et au traitement des commandes du commerce électronique.



Les droits de douane feront augmenter les coûts pour les ménages et les petites entreprises des États-Unis

- Les nouveaux droits de douane sur les produits canadiens auront une **incidence directe sur le budget des familles et la rentabilité des entreprises**.
- Cela comprend plus de 2 milliards de dollars de produits d'ameublement ou d'éclairage et d'autres produits provenant de secteurs où les petites entreprises disposent d'une marge de manœuvre limitée pour absorber une hausse des coûts.
- Le résultat : les Américains paieront plus cher pour équiper leur domicile et exploiter leurs petites entreprises.

Il faut faire savoir aux décideurs à Washington que les droits de douane imposés au Canada en vertu de l'article 338 nuisent aux entreprises et aux ménages américains.

